

● Nature et Environnement

Le Choucas des tours : un oiseau bien présent mais peu connu !

Trop souvent confondu avec son cousin le corbeau freux ou sa cousine la corneille noire en raison de sa ressemblance et de son plumage essentiellement noir, le choucas des tours s'en différencie pourtant, si nous le regardons de plus près, par sa plus petite taille, une nuque et des nuances grises, la couleur blanche de son iris qui lui donne des yeux perçants, sans compter un chant particulier si nous tendons l'oreille. Plus généralement, il niche en colonie dans les trous des arbres, des parois rocheuses ou bien souvent en haut des grandes bâtisses, tours ou clochers



du sommet desquels il surplombe le paysage et peut confectionner des nids à l'abri dans les anfractuosités. Ces derniers sont constitués de branchettes tapissées d'un agrégat disparate de végétaux, laine, crins et n'accueillent qu'une seule couvée par an composée de quatre à sept œufs. Une fois nés, les oisillons sont élevés par les deux parents puis volent de leurs propres ailes au bout d'une trentaine de jours. L'alimentation du choucas des tours est très variée, se composant de matières aussi bien animales que végétales.

Cet oiseau doté d'une grande intelligence et au caractère plutôt vif, déluré et inquisiteur fait preuve par ailleurs d'une grande fidélité amoureuse puisque les couples formés le restent pour la vie.

Notons que depuis plusieurs années il fait partie des espèces protégées.

Le choucas des tours est bien présent dans nos territoires mais reste assez méconnu. A Janneyrias, nul besoin d'aller bien loin pour le découvrir. Vous pourrez facilement le rencontrer en allant par exemple vous balader au parc municipal. En effet, cela fait plusieurs années qu'une colonie de choucas y a élu domicile et a plutôt l'air de s'y plaire ! Alors bonne observation !

(NB : le « s » de choucas ne se prononce pas...)

Norbert Leches
Adjoint à l'environnement

● Vie associative

JAN vous informe :

La sortie week-end de ski / raquette prévue les 26/27 et 28 mars prochain est reportée au mois de janvier 2022.

Nous envisageons d'organiser d'autres sorties (pédestres ...), nous vous communiquerons les informations lorsque nous aurons avancé dans nos projets.

Ceci bien sûr, si les conditions sanitaires le permettent.

PRENEZ SOIN DE VOUS.

Anciens Combattants

Après la dissolution de cette association courant 2020, nous remercions vivement l'ensemble des anciens combattants qui ont permis de faire perdurer la mémoire du passé et plus particulièrement, Monsieur NIMIS, Président et Monsieur BARAN, Vice-Président, pour leur investissement personnel et leur implication durant toutes ces années pour faire vivre cette association et maintenir les diverses cérémonies du souvenir qui rythment la vie municipale.

Nous les remercions également avec beaucoup de reconnaissance pour le don du solde de l'association au Centre Communal d'Action Sociale, preuve de leur intérêt pour la commune et ses habitants.

Jeannette Jakubowski
Adjointe responsable des associations



Mars - Avril 2021

Directeur de la publication Jean Louis Turmaud
Responsable de la publication Magali Laboureur
Rédaction/mise en page : Laurie Paolucci

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 9H00 à 12H00

Mardi - 14H00 à 18H30

Mercredi - 14H00 à 18H00

Vendredi - 14H00 à 18H00

Fermée le jeudi et le samedi

Contact :

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Derniers conseils municipaux :

- Mercredi 02 Décembre 2020
- Mercredi 27 Janvier 2021

Comptes rendus disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le site www.jannerias.fr

● Informations Municipales

Vaccination contre la COVID-19

Pour information, nous nous sommes rapprochés de la communauté de communes concernant la vaccination. Elle a sollicité le préfet et l'Agence Régionale de Santé pour créer des centres de vaccination dans le Nord Isère. La réponse de ces deux instances a été négative.

Pour ces dernières, il y a assez de centres pour l'instant. Il faut donc attendre les autres phases de la vaccination et ensuite, si besoin, elles contacteront la communauté de communes.

De ce fait, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans qui désirent se faire vacciner, peuvent prendre contact avec la mairie au 04.78.32.02.43 qui vous inscrira sur une liste d'attente.

Parallèlement, tous les jours, nous consultons les sites internet pour les rendez-vous et s'il y a de la disponibilité, nous vous contacterons.

Jeannette JAKUBOWSKI
Adjointe au CCAS

Coupures de courant

Des travaux sur le réseau électrique vont entraîner une ou plusieurs coupures d'électricité les :

- Mercredi 10 mars 2021 de 13H00 à 16H30
- Mercredi 11 mars 2021 de 11H00 à 11H30

Zones concernées :

La Gare
2 Rue des écoliers
16, 6B, 4T Route de Villette d'Anthon
5 au 7 Chemin du stade
Chemin de la Gare
2 au 8 Chemin du Savetier
9,13, 17 au 19, 23, 6 au 14, 18, 4T, 9B, 21A -B-C
Route de Villette
1 au 11, 2 au 12, 18, 1A Chemin des Cerisiers

Inscriptions scolaires 2021/2022

RAPPEL : sur le site officiel de la commune de Janneyrias (rubrique Scolarité) vous trouverez toutes les indications pour établir le dossier d'inscription de votre enfant.

Vous pouvez également avoir toutes les informations en Mairie en vous présentant à l'accueil.

Roger ALLIGIER
Adjoint à la Vie Scolaire

Permanence :

Une permanence Randstad se tiendra en mairie le Lundi 22 Mars 2021 de 9H30 à 11H30. Venez avec votre CV. Plus d'informations sur le site de la commune.

Balayage mécanisé :

Dans le cadre de notre planning de propreté, nous vous informons qu'un balayage mécanisé des voiries est prévu le 20 avril 2021 par SUEZ.



Suivez nous !

Commune de Janneyrias

Bienvenue !

En mars 2020, l'heure de la retraite (bien méritée) a sonné pour Mme Arlette POVERO, secrétaire de mairie. Le poste vacant est maintenant occupé par Mme Barbara GOURJUX, qui a pris ses fonctions en janvier 2021. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la mairie !

Cadre de vie - Ouvertures de commerces

Bienvenue aux deux commerces nouvellement installés Place De Lattre de Tassigny: La Cocina et le VIVAL qui confortent ainsi le panel de services à disposition des Janneyssiens et l'animation du centre-village ! "

Lyon Aéroport - centre de tests RT-PCR et antigéniques

Depuis le 5 février, Lyon Aéroport propose un nouveau **centre de tests RT-PCR et antigéniques ouvert à tous**.

Situé au Terminal 2 niveau 0, il est facilement accessible, **sans rendez-vous**, et ouvert tous les jours du lundi au dimanche de 3h à 17h, sauf le jeudi de 8h à 17h (ces horaires peuvent évoluer en fonction des horaires de départ des vols à venir). Toutes les informations sont mises à jour régulièrement sur le site : www.lyonaeroports.com.

Le stationnement est offert aux riverains par Lyon Aéroport. Il est nécessaire d'utiliser le **Parking minute du T2**, proche du centre de tests COVID-19 et de prendre un ticket en borne d'entrée de parking. Il doit être échangé contre un ticket de paiement auprès des personnels du centre de tests.

Deux types de tests sont réalisables :

- RT-PCR avec un résultat en moins de 24h ;
- Antigéniques avec un résultat dans la demi-heure.

Le test est gratuit sur présentation de la carte vitale.

Avec l'ouverture de ce centre de tests aux populations riveraines de l'aéroport, Lyon Aéroport souhaite leur faciliter l'accès au dépistage du COVID-19 et apporter sa contribution à la lutte contre la pandémie.

● Sécurité

Radar pédagogique

Nous avons fait l'acquisition d'un radar pédagogique solaire, qui a été mis en place route de Cremieu.

Ce radar à plusieurs fonctions. Premièrement d'alerter les conducteurs sur leur vitesse, mais également de :

- prendre les vitesses dans les deux sens,
- connaître le nombre de véhicules passés par heure.
- établir une moyenne de la vitesse sur 30 mn ainsi que des pourcentages de vitesses par tranches de 10 km/h

Ce radar est mobile. Nous le déplacerons dans différentes rues du village et nous en sortirons les statistiques. À l'issue, cela permettra d'avoir des données précises sur les créneaux horaires pour faire de la répression sur les comportements les plus dangereux.

Actuellement, il y a entre 3 et 9% de vitesses supérieures à 51 km/h dans les deux sens. Dont 1% en moyenne de vitesses entre 61 et 70 km et 0.5% au delà. Ce n'est pas beaucoup étant donné le nombre de voitures qui passent, mais c'est toujours trop.

Stéphane Popille, Policier Municipal



A NOTER : Sirène communale d'alerte - Essais de fonctionnement mensuels

Comme indiqué dans la précédente édition de la Gazette au sujet des mesures de prévention et de sécurité liées à l'extension du périmètre particulier d'intervention de la centrale nucléaire du Bugey, nous avons contrôlé l'état de fonctionnement de la sirène communale d'alerte, après plusieurs années d'inactivité. A ce titre, nous remercions M. Louis-Jacques BASSET, ancien adjoint au Maire, présent à cette occasion afin de nous apporter ses connaissances. Il a notamment eu la charge du suivi de l'appareil lorsque ce dernier était encore utilisé.

A la suite des tests effectués le 16 janvier dernier, la sirène est opérationnelle. Désormais, nous devons procéder à des essais et contrôles réguliers afin de nous assurer de son fonctionnement normal dans le temps.

En conséquence, nous vous informons qu'à compter du mois de mars 2021, la sirène communale d'alerte retentira à une ou plusieurs reprises vers 11h00, chaque premier samedi de chaque mois.

Ce créneau a été choisi afin de minimiser la gêne occasionnée pour les habitants tout en évitant les jours d'ouvertures de la crèche située juste en contrebas de la sirène, le bruit émis étant particulièrement élevé.

Prévention des risques

Le comité de pilotage, mis en place en octobre dernier, travaille actuellement à la finalisation du plan de sauvegarde de la commune (P.C.S.). Ce plan a pour finalité de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Le P.C.S se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune et des moyens disponibles (communaux ou privés). Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Dans ce cadre, vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Synthèse du Plan Communal de Sauvegarde, **ce document donne des conseils de comportements et des consignes sur les précautions à prendre avant, pendant et après un péril important (séisme, accident nucléaire, mouvement de terrain, inondation, accident de transports de matières dangereuses par route et canalisations, pandémies...), sachant que cela concerne des risques qui restent extrêmement rares et limités.**

Une fois pris connaissance des informations, nous vous conseillons de garder à disposition ce document dans votre foyer, de manière à pouvoir le consulter en cas d'évènement majeur.

Jean-Jacques LALLAIN ,
Adjoint à la sécurité

Information fibre

La fibre est arrivée début février 2021 sur notre commune....280 habitations sont pour l'heure concernées. Aussi, afin de savoir si vous êtes éligibles, vous devez vous connecter sur www.iserefibre.fr et cliquer sur l'onglet « Test d'éligibilité » puis suivre les instructions.

Si vous êtes éligibles, vous pouvez dès à présent vous abonner à l'opérateur de votre choix, proposé sur le site du Département.

